



**Contrat d'engagement pour l'achat d'agrumes corses, labellisés AB,  
au "Jardin de la testa" de Ste Lucie de Porto Vecchio.  
saison 2013 - 2014**

**Entre le consommateur (NOM, Prénom) :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Et le paysan, Jean Jacques LAURENT, EARL de Cirione, "Au jardin de la testa", 20144 St Lucie de Porto Vecchio, représenté par son mandataire, l'association "De la ferme au quartier", il est convenu ce qui suit :**

- Le consommateur paye la totalité du présent contrat par chèque selon l'échelonnement précisé ci après.
- Les agrumes sont livrés à la plateforme de "De la ferme au quartier", 2 esp. Bénevent, 42000 St Etienne, en cagette de 10 kg et en 5 livraisons, suivant le calendrier ci après.
- Les méthodes de culture sont dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- Les informations nécessaires à la compréhension du partenariat seront fournies par "De la ferme au quartier".
- "De la ferme au quartier" préviendra par mail, chaque titulaire du présent contrat, du jour et de l'heure de l'arrivée des agrumes.
- Chaque titulaire du présent contrat prendra possession de sa ou ses cagettes à la plateforme de "De la ferme au quartier" dans les deux jours suivant l'arrivée des agrumes.
- Les cagettes non retirées ne seront pas remboursées. En cas d'impossibilité ou d'absence, il appartient au consommateur de faire retirer sa cagette par un tiers.

**RECAPITULATIF DE LA COMMANDE**

**Prix TTC d'une cagette de 10 kg (transport compris) : 28,50 €**

<b>Montant total de la commande:</b> <input type="checkbox"/> cagettes par livraison x 28,50 € x 5 livraisons	<b>A</b>	€
<b>Adhésion annuelle à "De la ferme au quartier"</b> (ouvrant droit au groupement d'achat)	<b>B</b>	<b>0,50 €</b>
<b>TOTAL ( A + B )</b>		€

**Le consommateur paye en chèque, à l'avance, en :** 1 fois  2 fois  3 fois  4 fois  5 fois

Les chèques sont à l'ordre de "De la ferme au quartier"

Chaque chèque sera retiré le lundi de la semaine précédent celle de la livraison.

**Calendrier des livraisons :**

- 1ère livraison, mi novembre, semaine 46, de clémentines
- 2ème livraison, mi décembre, semaine 50, de clémentines ( 9 kg ) et de citrons ( 1 kg )
- 3ème livraison, début février, semaine 6, d'oranges
- 4ème livraison, mi mai, semaine 20, de pomelos
- 5ème livraison, mi juin, semaine 24, de pomelos

Fait en double exemplaire, à ..... le.....

Signatures : le consommateur

le mandataire du paysan : "De la ferme au quartier"

**"De la ferme au quartier" - 2, rue Bénevent - 42000 Saint Etienne**

alimentation.solidaire@gmail.com - 04.77.73.15.08 - 06.83.32.14.14

Association loi 1901 - n° récépissé déclaration en préfecture W423005345 - siret 523 345 221 00023 - APE 9499Z